

Séance du Conseil Communal d'Yverdon du 18 juin 2020

Postulat au sens de l'article 69 lettre A de notre règlement

Postulat : Pour des protections hygiéniques gratuites pour les élèves des écoles secondaires yverdonnoises

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les municipaux, chers collègues,

Mon attention a récemment été attirée sur l'importance de l'accès aux protections hygiéniques, tout particulièrement pour les jeunes filles et on m'a convaincu qu'il s'agissait d'une question de dignité importante à régler.

Je ne vais pas faire un long développement, étant un profane en la matière et je ne pense pas que ce soit nécessaire car il s'agit d'un sujet qui à mon sens n'a pas vocation à un grand débat politique. Tout le monde devrait être relativement d'accord le fond et la solution me paraît peu onéreuse, bien que j'admet n'avoir pas de chiffre à ce sujet.

Par le biais de ce postulat je souhaite donc inviter la municipalité à étudier les possibilités de garantir pour les élèves un accès à des protections hygiéniques gratuites dans les établissements de secondaires 1 et 2 de la ville, dans l'attente d'une éventuelle solution cantonale.

Je vous remercie pour votre attention et vous invite, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à soutenir mon postulat.

Ruben Ramchurn